

que valent vos trésors en Loir-et-Cher ?

Sous l'égide de Mars

Cette semaine, Alain de Civray-de-Touraine nous soumet une arbalète : l'occasion pour notre commissaire-priseur de nous en dire plus sur l'histoire de cette arme.



Philippe Rouillac.

La résurgence des conflits en Europe, ainsi que les commémorations de l'Armistice de la Première Guerre mondiale et leurs cortèges de morts, viennent nous rappeler le prix de la guerre et l'importance de préserver la paix. La guerre est toujours une période d'innovation sur le plan militaire, notamment concernant l'emploi de certaines armes dont l'usage a perduré à travers les siècles — à l'image de l'arbalète encore utilisée durant la Grande Guerre mais aussi lors d'opérations spéciales sur les théâtres actuels. Cela démontre l'adaptabilité de cette arme, qui lui permet d'être toujours efficace aujourd'hui.

Des soldats d'élite bien payés

L'arbalète présentée cette semaine est une arbalète en bois équipée d'un arc en métal ainsi que d'un système de tour permettant son rechargement. Le tir se fait au moyen d'une queue de détentte située sous le corps de

bois, appelé arbrier. On note également des incrustations plus claires dans le bois, à des fins décoratives. La partie métallique arrondie à l'avant permet de placer le pied afin de la maintenir en place.

Il est difficile de dater précisément l'apparition de cette arme dérivée de l'arc. Les premières traces attestées remontent au 5^e siècle avant Jésus-Christ, en Chine, durant la période des Royaumes combattants. On retrouve également des protos arbalètes utilisées comme armes de siège, comme la baliste, mais aussi dans des contextes de chasse.

L'utilisation de l'arbalète connaît son apogée durant le Moyen-Âge. En effet, bien que théoriquement interdite par l'Église en 1139, cela n'empêche pas les rois de développer des corps d'arbalétriers dans leurs armées. Philippe Auguste ou encore Richard Cœur de Lion, qui mourra d'ailleurs d'un tir d'arbalète, en firent un usage stratégique. Ces arbalétriers deviennent alors des soldats d'élite, bien formés, bien équipés et bien payés. Ils disposent de leurs propres guildes et d'un grand maître, et se révèlent décisifs dans de nombreuses batailles, telles que Bouvines (1214) ou Marignan (1515).

Aujourd'hui interdite en France

La forme de l'arbalète présentée ici correspond à celle de la fin du 15^e ou du début du 16^e siècle. Les progrès métallurgiques permirent alors de remplacer l'arc autrefois en bois par un arc métallique



Quelles sont donc l'histoire et la valeur de cette arme ?
(Photo Maître Rouillac)

bien plus puissant. Toutefois, cet élément nécessitait l'emploi d'un système mécanique pour tendre la corde, ce qui ralentissait le tir. L'usage militaire de l'arbalète déclina avec le développement des armes à feu portatives, mais elle resta en service beaucoup plus longtemps, notamment dans le domaine de la chasse. Même si elle est aujourd'hui interdite en France, les chasseurs peuvent toujours pratiquer la chasse à l'arc, à l'instar de l'ancien ministre Marc Fesneau, grand défenseur de cette activité. En ce qui concerne votre arbalète, Alain, il s'agit sans doute d'une pièce du 19^e siècle, époque où le Moyen Âge revient en grâce. Toutefois, il serait préférable de pouvoir l'examiner de visu afin de le

confirmer. On peut, pour l'heure, l'estimer **entre 200 et 400 euros**. De quoi nous rappeler qu'il vaut toujours mieux lancer des traits d'esprit...

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

en bref

TABLE RONDE

« Les travailleurs immigrés, avec ou sans eux ? »

La fédération socialiste de Loir-et-Cher organise, jeudi 13 novembre, à 20 h 30, à la ferme de Brisebarre, une table ronde animée par Louis Buteau et consacrée à l'avenir de l'immigration de travail en France. L'économiste Juba Ihaddaden, expert de la Fondation Terra Nova et co-auteur du rapport sur l'immigration de travail, Franck Bataille (CPME 41), Guillaume Le Roy (CFDT 41), Odile Garnier (LDH 41) et Corinne Kibongui-Saminou (PS 41) interviendront lors de la soirée. Dans un contexte de vieillissement démographique, de pénurie de main-d'œuvre et de tensions sociales autour des questions migratoires, le débat portera sur un enjeu majeur : la France peut-elle se passer durablement du travail immigré ?

Cette soirée inaugurera les Ateliers Suzanne Lacore, un nouveau cycle de débats associant experts nationaux et acteurs du territoire, en hommage à Suzanne Lacore, figure socialiste et pionnière du gouvernement du Front populaire de 1936.

LE CONTROIS

Matinale des aides entrepreneuriales

BGE Terres de Loire et la Communauté de Communes Val de Cher Controis propose une matinale dédiée à l'entrepreneuriat local jeudi 13 novembre, de 9 h 30 à 12 h, au Village by CA Food Val de Loire au Controis-en-Sologne pour soutenir les porteurs de projet et dirigeants d'entreprise du territoire. Au programme : présentation des dispositifs financiers, de formation et d'accompagnement, ainsi que des échanges avec des experts pour aider chacun à transformer son idée en réussite durable. Au-delà de la création, cette rencontre mettra aussi l'accent sur le développement et la modernisation des entreprises déjà en activité : transition numérique et écologique, recrutement, recherche de marchés, ou encore amélioration de la gestion.

contact@bge-terresdeloire.fr

Votre journal paraîtra :

Mardi
11
Novembre
Armistice 1918

AVANT-PREMIÈRE EXCEPTIONNELLE
DIMANCHE 07 DÉCEMBRE À 15H40

CHASSE GARDÉE 2

EN PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE DU FILM

RÉSERVATION CONSEILLÉE

Rue des 11 Arpents - BLOIS - blois.cap-cine.fr

VOTRE ABRI SUR-MESURE

CHARRETERIE - PRÉAU - PERGOLA - KIOSQUE - CARPORT

France-Colombage

MONT-PRÈS-CHAMBORD - 02 54 70 70 30
francecolombage@francecolombage.net